

Charleroi, le 21 février 2003

## **Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration** **du 8 février 2003 à Charleroi**

La séance est ouverte à 14h15 sous la présidence de M. Daniel OGER, président. Sont également présents MM. Henri DOUHA, Philippe LOMBART, Claude BIKADY, Daniel HALLEUX, Jean-Marie PIRON, André BREDA et Fabrice GROBELNY. Se sont excusés : MM. Pierre VAN de VELDE et Maurice ADAM.

1. Le **procès-verbal** de la première réunion du Conseil de la F.E.F.B. du 14 décembre 2002 est approuvé, sous réserve d'y apporter la modification suivante : au point 4, 1<sup>er</sup> tiret, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lignes, remplacer les mots « *c'est finalement D. DE MEESTER qui a permis de sortir de l'impasse* » par les mots « *c'est D. DE MEESTER qui a permis que le tournoi puisse avoir lieu dans de bonnes conditions après un début chaotique* ». Le procès-verbal de la deuxième réunion du même jour est approuvé sans observation particulière.
  
2. **Nouvelles de la F.R.B.E.**
  - M. DOUHA fait diverses observations concernant le procès-verbal de la réunion du Comité central du 21 décembre 2002 ; ainsi, il n'est pas fait mention des raisons pour lesquelles il désirait démissionner (la démission a été refusée par le Président F.R.B.E. parce qu'elle n'avait pas été envoyée sous pli recommandé !) ; de même, le prochain comité central aura lieu le 8 mars 2003 alors qu'il est le seul à avoir communiqué qu'il ne serait pas présent du 7 au 21 mars ; M. DOUHA s'insurge aussi contre un mail qui lui a été adressé par Van Emmelo dans le cadre du refus de démission. M. OGER invite le Dr DOUHA à lui communiquer des observations écrites qu'il pourra répercuter oralement à la réunion du 8 mars ;
  - M. BREDA rappelle en substance les propositions de modifications au règlement des tournois nationaux qu'il souhaiterait soumettre à la prochaine A.G. ; il s'agit essentiellement d'une scission cercle principal/cercle interclubs et de l'abandon de la correction de 50 points en + ou en - de la cote Elo pour permettre une automatisation globale des listes de force (qui seraient à l'avenir communiquées aux cercles par la Fédération) ; le Conseil F.E.F.B. tient à la souplesse et n'est donc pas favorable auxdites propositions ; en revanche, le Conseil est favorable à une scission des fonctions de directeur national des tournois et directeur international des tournois, également suggérée par M. BREDA ; une proposition en ce sens sera formulée ;
  - Il est aussi fait état des errements de la Fédération pour ce qui est du choix de l'organisateur pour les Championnats de Belgique 2003 ; la candidature de Rochade Eupen avait reçu l'assentiment du D.T. national et était unique puisque Westerlo s'était désisté ; M. Varendonck prétend pourtant qu'aucune décision n'aurait été prise, le local n'agréant pas les instances fédérales ; le procès-verbal dont question ci-avant fait néanmoins état de l'attribution de l'organisation à Rochade Eupen ; les choses sont donc claires ;
  - M. BREDA signale enfin le problème engendré par le transfert douteux de M. Michel

JADOUL de Rochade à Temse ; l'origine du problème doit être examinée au niveau national.

### **3. Préparation de l'A.G. 2003 de la F.E.F.B.**

- Il est procédé à un récapitulatif des mandats qui seront à pourvoir lors de la prochaine assemblée générale du 22 mars 2003 ;
- En ce qui concerne la vérification des comptes, la documentation a été envoyée mais il n'y a pas encore eu de convocation ;
- Le Secrétaire appelle l'attention du Conseil sur la nouvelle loi relative aux associations sans but lucratif ; Il lui est demandé d'examiner, pour la prochaine réunion, l'incidence que les nouvelles dispositions peuvent avoir pour la F.E.F.B..

### **4. Rapport du Directeur des Tournois.**

- Les Individuels de la F.E.F.B. 2003 se tiendront du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin (Ascension) et du 7 au 9 juin (Pentecôte) ; l'unique candidature (du Cercle de Amay) est acceptée par le Conseil ;
- Les rondes des Interclubs de la F.E.F.B. 2003 se joueront les 27 avril, 11 mai, 25 mai et 15 juin 2003 ; la seule candidature rentrée (celle du C.R.E. Charleroi pour les rondes 2 et 3) est acceptée par le Conseil ; il est demandé à M. PIRON d'être attentif aux invitations d'inscription et de poursuivre ses recherches pour les deux rondes restantes ;
- Le tournoi de parties semi-rapides 2003 se disputera le 7 septembre 2003 ; la « candidature » (unique) du C.R.E.B. est acceptée par le Conseil sous réserve de confirmation par le cercle ;
- L'Inter-ligues 2003 aura lieu le 14 septembre 2002 ; la candidature (unique) de la ligue de Namur-Luxembourg est acceptée par le Conseil ;
- En ce qui concerne les rappports d'activités de ligues, M. PIRON signale que pour 2001, tous les rapports ont été rentrés et que toutes les Ligues ont été payées ; pour 2002, des rapports ont été rentrés par les Ligues de Liège, Namur et Bruxelles.

### **5. Rapport du Délégué à la Jeunesse.**

- Circuit J.E.F. : M. BIKADY signale que l'on commence avec deux étapes dans le Brabant-Wallon : le 15/2 à Tubize et le 22/2 à Jodoigne ; les autres régions ne se sont pas encore prononcées pour des dates précises (un jour de début septembre serait néanmoins prévu pour une ronde à Namur) ;
- Stages : ils commencent aujourd'hui même avec Luc Winants et six participants ; un stage précédent n'a réuni que trois joueurs.
- Individuels J.E.F. 2003 : ils se joueront les 1, 2 et 8 mars 2003 ; il n'y a toujours pas de candidature ferme pour l'organisation ; peut-être le cercle de Ludisan pourra-t-il accueillir le tournoi en dépannage ;
- Stages des Ligues : M. BIKADY évoque l'excellent rapport de P. STRUBBE (Hainaut) et la note succincte de la Ligue de Bruxelles ; il note que Liège a aussi fait quelque chose ; pour 2003, Bruxelles a introduit une nouvelle demande de subsides ; il faut toutefois attendre l'A.G. et le vote du budget pour prendre position.

### **6. Rapport du Responsable du Bulletin.**

M. ADAM est absent mais a remis un exemplaire de son rapport au Dr DOUHA qui en donne lecture.

En substance, il a été tenu compte des desiderata du Conseil en ce qui concerne la numérotation des pages, les figurines, le calendrier, les photos.

Le Conseil salue particulièrement l'apport publicitaire, la carte « Championnats de Belgique de la Jeunesse » et le bulletin administratif. Il souhaite qu'un effort supplémentaire soit fait

pour aérer davantage l'ensemble et accroître la lisibilité du style.

Dans son rapport, M. ADAM regrette le nombre restreint de pages, qui n'a notamment pas permis l'insertion de certaines publicités ; le Conseil ne voit pas d'objection à la confection de quatre pages supplémentaires, s'il cela s'avère nécessaire et certainement lorsque c'est couvert par de la publicité payante.

Le projet de budget devra paraître dans le prochain bulletin.

A la prochaine assemblée générale, M. ADAM sera proposé comme administrateur par le Conseil.

#### **7. Rapport du Trésorier.**

- M. LOMBART communique les comptes de fin d'année et les commente ; il note des dépenses plus élevées en ce qui concerne la formation des Liges, la location de salles, les frais de déplacement (deux réunions de discipline en sus) et la Coupe d'Europe ;
- Le Conseil souhaite que le poste « revenus financiers » soit détaillé davantage pour permettre la compréhension de tous ;
- Il est aussi demandé à M. LOMBART de calquer la structure du budget 2003 sur celle des « Résultats » 2002 et d'en envoyer un exemplaire au Secrétaire pour être joint à la prochaine convocation.
- Après discussions, divers amendements sont encore apportés au projet de budget 2003 ; il est notamment convenu de rassembler sous le vocable « secrétariat au classement » le classement et le secrétariat interne.

#### **8. Rapport du Responsable au Secrétariat interne.**

M. HALLEUX distribue aux membres du Conseil une feuille recensant les tâches que les modifications envisagées impliquent.

Est également évoquée la question relative à certains cercles (270, 645, 646) qui ne sont pas en ordre de cotisation.

A la demande de M. VAN de VELDE, le Conseil décide de lui laisser le fax qui permettra, dans un premier temps, une transition « sans douleur ».

#### **9. Divers.**

- la prochaine réunion du Conseil aura lieu le samedi 22 mars 2003 à 10h00 au cercle d'Amay ; l'assemblée générale de l'après-midi sera suivie d'une seconde réunion du Conseil axée sur la répartition des tâches ;
- M. OGER informe le Conseil que M. DE NOOSE fait appel des sanctions disciplinaires dont il a fait l'objet au cours de ces dernières années (mars 2001 ; juin 2002 ; décembre 2002) auprès de l'assemblée générale ; un rapport récapitulatif sera dressé par le Secrétaire pour le 22 mars ; celui-ci examinera également la question du caractère suspensif ou non du recours exercé et préparera une réponse à la lettre du 5 février 2003 de M. DE NOOSE.

La séance est levée vers 18h00.

Fabrice GROBELNY  
secrétaire